

Classes à Horaires Aménagés Danse

Dossier de demande d'admission

A retourner au plus tard le mardi 28 mars par courrier postal, par mail ou à déposer directement :

pour une entrée en CE2, en CM1 ou en CM2

Directeur de l'école élémentaire Joliot Curie 2
Rue Charles Nicolle, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray
02 35 65 10 34 ✉ 0760979b@ac-normandie.fr

pour une entrée en 6e, en 5e, en 4e ou en 3e

Secrétariat du Collège Louise Michel
Rue de l'Orée du Rouvray, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray
02 35 65 34 97 ✉ 0761777u@ac-normandie.fr

Pièces à joindre : photocopie des **2 derniers bulletins scolaires** en votre possession.

ÉLÈVE			
Nom :		Photo	
Prénom :			
Né(e) le :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		
Établissement scolaire et classe fréquentés cette année (en 2022/2023) :			
Adresse de l'élève :			
Code postal :		Commune :	
Classe à Horaires Aménagés Danse demandée pour la rentrée prochaine 2023/2024 :			
<input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/> 6 ^{ème} <input type="checkbox"/> 5 ^{ème} <input type="checkbox"/> 4 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}			
Votre enfant a-t-il déjà suivi des cours de danse : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Si oui, quels types de danse (classique, contemporain, jazz, hip-hop, etc.), pendant combien d'année ? :			
RESPONSABLES LÉGAUX			
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse complète (si différente de celle de l'élève) :		Adresse complète (si différente de celle de l'élève) :	
Téléphone :		Téléphone :	
E-mail :		E-mail :	
Le .. / .. / 2023	Signature :	Le .. / .. / 2023	Signature :

A noter : Audition pour une entrée en PRIMAIRE : Le jeudi 13 avril 2023 de 9h00 à 11h30 à l'annexe du conservatoire Duruy
Audition pour une entrée au COLLÈGE : Le jeudi 13 avril 2023 de 13h30 à 16h30 à l'annexe du conservatoire Duruy

Renseignements : Conservatoire de musique et de danse : 02 35 02 76 89 ✉ conservatoiremusiquedanse@76ser.com

Important : Les demandes de dérogations scolaires sont de la responsabilité des familles (renseignements auprès de l'établissement scolaire actuel de l'enfant). Les résultats d'admission seront communiqués par courrier fin juin 2023. Si votre enfant est retenu un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse vous sera demandé.